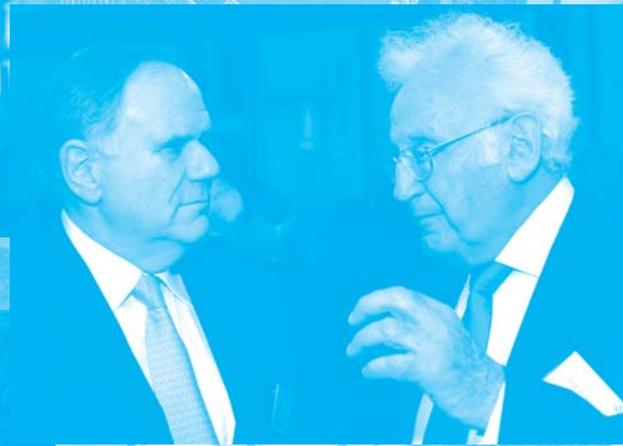


Rapport annuel 2008



SCHWEIZERISCHER
ISRAELITISCHER GEMEINDEBUND

FÉDÉRATION SUISSE
DES COMMUNAUTÉS ISRAËLITES

UNION SUISSE DES COMITÉS
D'ENTRAIDE JUIVE

SIG 
FSCI
VSJF

Sommaire

Rapport annuel de la FSCI	01
Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF	24
Organes de la FSCI	25
Compte rendu de la FSCI	28
Comptes rendus divers	34
Rapport de la commission de vérification des comptes	36
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	37
Fondations, legs et dons	38
Rapport annuel du VSJF	39
Organes du VSJF	43
Compte rendu du VSJF	44
Fonds et legs du VSJF	48
Rapport de la PricewaterhouseCoopers	50
Fondation Memorial de la FSCI	51

Présidence et communication

Les huit premiers mois en fonction

Le Comité directeur a été élu le 1er mai 2008. Il est entré en fonction avec la ferme intention de partir à neuf et de répondre aux défis actuels et à venir. Des objectifs importants ont d'ores et déjà été atteints:

- Le Comité directeur se concentre sur des thèmes concrets.
- Un nouveau secrétaire général a été engagé.
- La communication a été professionnalisée.
- Les rapports avec le Comité central sont détendus, transparents et se caractérisent par une volonté de collaboration.
- Les fonctions et les tâches de la FSCI ont été revues.
- Les objectifs du Comité directeur ont été définis.
- Les Berges du Léman ont été vendues.
- Les rapports avec la Plateforme des juifs libéraux de Suisse (PJLS) sont empreints de la volonté réciproque de collaborer sur des sujets politiques.

Au vu de ce qui a été accompli jusqu'ici, nous pouvons constater avec satisfaction que la FSCI est sur la bonne voie. Le fait que les discussions publiques sur les structures, le travail et les personnes se sont apaisées montre bien que l'ensemble de la communauté juive partage cet avis. Ceci est bénéfique pour l'image et l'activité de la FSCI, et ne peut qu'être profitable à son Comité directeur, qui peut ainsi se concentrer sur l'exécution de ses tâches.



Herbert Winter

L'élection de Sabine Simkhovitch-Dreyfus à la vice-présidence de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) représente également une forme de reconnaissance.

Les réformes, également d'ordre statutaire, sont nécessaires pour doter une organisation faitière comme la FSCI d'une structure efficiente. Cependant, le Comité directeur n'a pas l'intention de consacrer du temps à l'élaboration et à la discussion de propositions de révision des statuts pour l'instant. La FSCI est une association centrale, vieille de plus de cent ans, dont les règles, les procédures et les structures nous ont été léguées par les générations précédentes. La mise en place de modifications structurelles requiert de la patience. Le Comité directeur amorcera cette réflexion ultérieurement et soumettra alors ses conclusions à la discussion.

Relations avec les communautés

Le Comité directeur souhaite introduire des rencontres périodiques avec les présidents des communautés, afin de discuter avec eux dans un cadre informel des sujets d'intérêt commun. Fin octobre, les présidents des communautés ont été invités à un dîner à Berne, au cours duquel les membres du Comité directeur ont brièvement présenté leurs objectifs, et ont pu écouter un exposé du professeur Daniel Jositsch sur l'historique de la norme pénale antiraciste (art. 261 bis Cps) et les développements actuels. L'écho rencontré par cette manifestation a été extrêmement positif. Le président a rendu visite à plusieurs communautés, et continuera volontiers à le faire s'il y est invité.

Le nombre des communautés membres continue à diminuer. Au cours de l'année 2008, la Communauté de Vevey-Montreux a fusionné avec la Communauté de Lausanne et du Canton de Vaud, renonçant ainsi à son autonomie. La communauté de Soleure a annoncé qu'elle ne pourrait plus envoyer de représentant au Comité central. Dans les années à venir, on peut craindre que d'autres petites communautés ne disparaissent, en particulier les plus petites. L'influence locale de ces communautés est cependant très importante, et le président aimerait les sonder pour définir avec elles un concept assurant leur pérennité, que ce soit sous une forme juridiquement autonome, ou en association avec d'autres communautés.

L'appel de la FSCI à commémorer les 70 ans de la Nuit de Cristal de novembre 1938 a été entendu: dans presque toutes les synagogues et les oratoires, les lumières sont restées allumées toute la nuit entre le 9 et le 10 novembre.

Politique intérieure

Le dépôt de l'initiative interdisant les minarets, contre laquelle la FSCI a pris position clairement et sans équivoque, a constitué un sujet important de politique intérieure. La FSCI prend au sérieux les craintes suscitées par l'augmentation de la population musulmane en Suisse. Ces craintes ne pourront être dissipées qu'à travers une intégration réussie des musulmans, reposant sur le principe "donner et recevoir". L'interdiction de construire de minarets découragerait les efforts d'intégration des musulmans. Cette interdiction menace également la paix religieuse et viole la liberté de croyance. Ces considérations ont amené la FSCI et la Plateforme des Juifs libéraux de Suisse (PJLS) à publier peu après le dépôt de l'initiative un communiqué commun explicitant notre refus, qui a eu un large écho dans le public.

Politique extérieure

La FSCI entretient un dialogue régulier avec le DFAE, les parlementaires et les partis sur des questions de politique extérieure, afin de sensibiliser ses partenaires aux préoccupations de la communauté juive en Suisse. L'attitude souvent peu équilibrée du Conseil fédéral sur le conflit du Proche-Orient et sur l'Iran, demeure pour la FSCI un sujet crucial. Cela se ressent dans les votes du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, où Israël a été condamné unilatéralement. La FSCI n'a guère apprécié la visite de la cheffe du DFAE au président iranien, à l'occasion de la signature d'un contrat de livraison de gaz par une société suisse. En mai, l'assemblée de délégués de la FSCI a dénoncé à l'unanimité aussi bien cette visite de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey que la participation de la Suisse à la condamnation unilatérale d'Israël par le conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Dans ce même contexte, il faut citer également la conférence de suivi, en avril 2009 à Genève, de la conférence mondiale de l'ONU contre le racisme qui s'est tenue à Durban en 2001. La conférence de Durban avait été instrumentalisée par plusieurs

États arabes et musulmans ainsi que par des organisations non gouvernementales pro-palestiniennes, au point de se transformer en une virulente plateforme anti-israélienne, et même antisémite. Les documents préparatoires pour la conférence de suivi (en abrégé Durban II) font craindre que ces dérapages ne se répètent, voire s'aggravent sur sol helvétique. Dans une note rendue publique, la FSCI, l'Association Suisse-Israël et la PJLS ont exigé une position claire du Conseil fédéral. Israël et le Canada ont déjà fait savoir qu'ils ne participeraient pas à Durban II. De nombreux pays occidentaux, dont la Suisse, font dépendre leur participation de la garantie qu'une certaine "ligne rouge" ne sera pas franchie.

En cette fin d'année, nous constatons avec une satisfaction prudente que le traitement du conflit du Proche-Orient par la plupart des médias suisses, est moins déséquilibré que les années précédentes. Il y a probablement à cela plusieurs raisons, parmi lesquelles il faut mentionner les contacts réguliers de la FSCI avec les médias.

Israël

La FSCI a félicité le président et le peuple israéliens pour les 60 ans de la création de l'État d'Israël. La FSCI a pris position dans les différents médias qui l'ont sollicitée à propos de cet événement, et des manifestations pro-palestiniennes et anti-israéliennes organisées à cette occasion.

Quelques jours avant la fin de l'exercice en cours, la trêve entre Israël et le Hamas a pris fin à Gaza; le Hamas a refusé de prolonger la trêve, et des villes et des villages israéliens se sont trouvés à nouveau sous le feu des roquettes et des tirs de mortiers. Le gouvernement israélien a réagi par une offensive militaire massive contre les installations du Hamas dans la bande de Gaza.

Relations avec la Plateforme des Juifs libéraux de Suisse (PJLS)

Nous nous sommes rendu compte que la communauté juive devait se montrer politiquement unie pour être crédible, mais également, pour éviter les tensions internes. Durant l'année écoulée, nous avons ainsi pris plusieurs initiatives politiques conjointement avec la PJLS, comme par exemple les entretiens avec le DFAE et la déclaration commune sur l'initiative contre la cons-

truction de minarets. A l'avenir, nous participerons ensemble aux discussions avec les partis, et aux autres contacts avec le monde politique, qui nous paraîtront opportuns. Le Comité directeur est heureux de cette reprise positive de la collaboration entre la FSCI et la PJLS. Cette collaboration s'étend aux domaines définis dans l'accord de coopération de 2004, qui avait été abandonné depuis. Les rencontres avec les représentants de la Plateforme des juifs libéraux de Suisse sont amicales, constructives et empreintes de respect mutuel, même lorsque nos points de vue sont divergents.

Congrès juif européen

Le CJE traite très activement les sujets importants intéressant la communauté juive en Europe. Il travaille actuellement surtout sur la conférence de suivi de la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme, et sur les modifications envisagées de la législation européenne sur l'abattage rituel.

Pour commémorer le 70e anniversaire de la Nuit de Cristal, le CJE a organisé au Parlement européen, à Bruxelles, une cérémonie très remarquée et bien couverte par les médias, présidée conjointement par le président du CJE, Moshe Kantor, et le président du Parlement européen, Hans-Gert Poettering.

Le 10 décembre Moshe Kantor, qui était en compétition avec un candidat français, a été réélu à la présidence. Le président de la FSCI a été réélu comme membre de l'Exécutif. Le professeur Alfred Donath continuera comme par le passé à diriger le groupe de travail sur l'antisémitisme.

Dialogue interreligieux

La FSCI est très impliquée dans le dialogue interreligieux.

Le Conseil suisse des religions discute des sujets importants de politique religieuse. Les rencontres annuelles régulières, auxquelles participe le conseiller fédéral en charge des affaires religieuses, sont une bonne occasion pour échanger nos points de vue, élaborer des positions communes, mais aussi reconnaître ce qui nous sépare. À la demande du Conseil suisse des religions, la FSCI informe la Plateforme des juifs libéraux sur l'ordre du jour et sur la teneur de discussions au sein du

Conseil, et soumet à celui-ci les motions proposées par la Plateforme, indépendamment de ses propres positions.

La commission de dialogue judéo/catholique-romaine et la commission de dialogue entre protestants et juifs font un travail précieux. La commission de dialogue judéo/catholique-romaine se livre à une étude critique de la réintroduction par le pape Benoît XVI du "motu proprio" dans la prière d'intercession du Vendredi saint. Au début de l'année, la FSCI a exprimé sa déception face à ce retour en arrière. Quant à la commission de dialogue entre protestants et juifs, elle continue à travailler à la rédaction d'une déclaration sur les relations entre chrétiens et juifs en Suisse. Cette déclaration, qui devrait refléter la qualité du dialogue entre chrétiens et juifs, émanera conjointement de la Fédération des églises protestantes de Suisse (FEPS) et de la FSCI.

Le président a été invité par l'Institut de recherche judéo-chrétienne de l'Université de Lucerne à donner une conférence publique sur le thème "les Juifs en Suisse". Il a également participé à une table ronde sur les rapports entre la politique et la religion, à la Paulus-Akademie de Zurich. Enfin, il a été invité à apporter son message à l'assemblée des délégués de la Fédération des églises protestantes de Suisse.

Remerciements

Pour terminer, le président tient à remercier toutes et tous ses collègues du Comité directeur pour leur magnifique engagement durant l'année écoulée. Leur esprit d'équipe est exemplaire. Il tient à mentionner tout particulièrement M. Rolf Halonbrenner, qui a pris tous les procès-verbaux des séances du Comité directeur depuis le départ de l'ancien secrétaire général, assumant en plus la direction administrative du secrétariat. Merci aussi à toutes les collaboratrices du secrétariat. Enfin, last but not least, il désire exprimer sa gratitude à son prédécesseur, le professeur Alfred Donath, pour sa disponibilité, pour avoir pris le temps de le mettre au courant de ses fonctions et pour les conseils qu'il est prêt à lui prodiguer à tout moment.

Prévention et information

Après les élections au CD, la soussignée a repris ce ressort de Me Josef Bollag. Elle tient à le remercier ici pour le travail effectué sous sa direction.

L'orientation du ressort et la détermination des priorités se situent dans le cadre des objectifs pour les années 2008 à 2010 approuvés en septembre par le nouveau CD. Le changement le plus important qui en résulte est la plus grande importance accordée au travail de prévention qui sera mise en œuvre progressivement.

Monitoring des actes antisémites

Depuis la résiliation à fin août 2008 de la collaboration par l'AKdH (Action des Enfants de l'Holocauste), le centre d'annonce pour actes antisémites en Suisse allemande se trouve maintenant à la FSCI. La FSCI veut ainsi soutenir les personnes concernées et permettre, par un recensement systématique, une meilleure analyse globale de la situation et une détermination plus efficace des mesures à prendre. Le recensement sera effectué en collaboration avec la GRA (Fondation contre le Racisme et l'Antisémitisme) qui, avec son monitoring éprouvé, complète utilement les incidents recensés par la FSCI. En Suisse romande, ce recensement continue à être effectué par la CICAD (Coordination Intercommunautaire Contre l'Antisémitisme et la Diffamation).

En 2008, les actes antisémites en Suisse ont malheureusement augmenté par rapport à l'année précédente. On remarque à ce sujet que le contexte politique national et international a une influence déterminante sur les actes anti-juifs. La FSCI prévoit d'éditionner, pour la première fois pour l'année de référence 2009 un rapport national, ceci en coopération avec les organisations ci-dessus (CICAD et GRA). Par ailleurs, il poursuit sa coopération au sein des institutions nationales et internationales actives en la matière.



Sabine
Simkhovitch-Dreyfus

Lutte contre l'antisémitisme, éducation sur la Shoah, article 261bis CPS

La FSCI a poursuivi sa coopération au sein de l'ITF (International Taskforce for Holocaust Remembrance and Education) et d'autres organismes. Ce travail d'information a notamment eu lieu lors des occasions particulières dont notamment le 70^e anniversaire de la nuit des pogromes.

C'est avec satisfaction que la FSCI a pris acte du fait que la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf a renoncé à restreindre la portée de la norme pénale contre le racisme, une restriction activement combattue par la FSCI. Aussi une initiative parlementaire exigeant l'abolition de la norme, n'a pas eu de suite. D'autres efforts en ce sens sont encore en cours ou le seront à l'avenir. La FSCI suivra la situation et combattra toute restriction à la protection juridique actuelle.

Les nouvelles formes d'antisémitisme qu'on observe actuellement exigent une attention particulière. Il s'agit d'une part de l'antisémitisme lié à la critique d'Israël et d'autre part du nombre rapidement croissant de messages racistes et antisémites que l'on peut trouver sur de nombreux blogs et sur des forums d'échange des médias et d'autres institutions.

La FSCI s'engage régulièrement aussi pour la lutte contre d'autres formes de racisme et de la xénophobie. Nous sommes intervenus notamment contre une limitation à la Shoah de l'alinéa à l'article 261bis CPS sur le négationnisme. En tant que juifs et au vu de nos valeurs, nous devons combattre toute forme de racisme et de préjugés, même si ceux-ci concernent d'autres populations.

Suivi de la presse

En 2008, le suivi de la presse a été effectué pour la FSCI par l'AKdH. La FSCI a réagi à certains rapports ou articles particulièrement déséquilibrés. Depuis le 1^{er} janvier 2009, la FSCI travaillera avec sa propre banque de données. Par ailleurs, des contacts sont établis avec la presse pour l'inciter à prendre toutes les mesures indiquées pour éviter des publications, y compris des lettres de lecteurs et des blogs qui contribuent à la diffusion de stéréotypes et de préjugés et qui contiennent des aspects racistes ou antisémites.

Information continue à l'extérieur et l'intérieur

Le CD a créé le cadre d'un nouveau concept de la communication, qui – par une stratégie moderne - contribue à faire mieux connaître le judaïsme et nos préoccupations et à réduire les préjugés. Ce concept doit être réalisé en grande partie d'ici la mi-2009. Les travaux préparatoires ont commencé vers la fin 2008.

Sécurité

Les contacts avec les autorités fédérales ont été poursuivis dans ce domaine. Par ailleurs, il est prévu de tirer mieux avantage du savoir faire des communautés qui disposent de leur propre organisation de sécurité.

Conférence du suivi de Durban, avril 2009

La FSCI participe à divers niveaux à des projets et mesures destinés à assurer que la conférence de l'ONU contre le racisme qui aura lieu en avril 2009 ne devienne pas une nouvelle fois un lieu de débordements racistes. Jusqu'à la fin de la conférence, la Suisse doit observer une ligne claire et combattre entre autres des résolutions qui traitent Israël différemment des autres pays.

En dehors des contacts avec les autorités fédérales mentionnés dans son rapport par le président, la FSCI a contribué à organiser des manifestations et des activités en relation avec la conférence du suivi de Durban. Par ailleurs, des représentants de la FSCI ont sensibilisé des partis, autorités et diplomates à la problématique souvent encore inconnue de Durban et ont demandé que des mesures soient prises pour empêcher ces débordements. La FSCI poursuivra ce travail jusqu'en avril avec ses partenaires. Elle tiendra les communautés membres informées.

Vente des Berges du Léman

En 2008, les négociations en vue de la vente des Berges du Léman (BdL), les questions fiscales y relatives, la préparation de la proposition au CC et l'exécution de la vente ont beaucoup mis à contribution Daniel A. Rothschild et la soussignée. Le 5 décembre 2008, elle a pu réaliser la vente à la Fondation Claire Magnin au nom de la FSCI et aux conditions autorisées par le CC.



Rolf Halonbrenner

Affaires religieuses

Approvisionnement en viande cachère et interdiction de l'abattage rituel

Après quelques années chahutées, l'approvisionnement en viande cachère a retrouvé son déroulement normal tout au long de cette année, ce qui est réjouissant. Les firmes qui participent à la vente trimestrielle aux enchères des contingents ont toujours obtenu l'ensemble du quota dont elles avaient besoin et cela à des tarifs douaniers modérés. Les dispositions légales pour l'attribution des contingents douaniers ont été adaptées, pour éviter qu'à l'avenir, une ou deux firmes n'acquièrent toutes les parts et que d'autres repartent les mains vides. Les modifications de l'ordonnance concernant ce problème, qui ne devraient s'appliquer qu'en cas d'urgence, sont entrées en vigueur le 1er janvier 2009.

Le Tribunal administratif fédéral a décidé en juillet 2008 que l'autorisation d'importer de la viande provenant de l'abattage rituel ne pouvait être délivrée qu'à des importateurs jouissant de la confiance de la communauté religieuse concernée. Il confirme ainsi que la totalité des contingents de viande cachère doit être mise à la disposition de la communauté juive.

Enfin, la loi sur la protection des animaux, révisée, et la nouvelle ordonnance y relative sont entrées en vigueur le 1er septembre 2008. L'abattage rituel de la volaille, qui fait exception de l'obligation générale d'étourdir les animaux, continue à être autorisé, selon la confirmation des autorités fédérales.

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)

La communauté d'intérêts pour les aliments cachers déploie ses efforts depuis quinze ans, avec succès. Et cela, nous le devons au travail consciencieux de ses responsables qui cherchent inlassablement à étendre la liste des produits en vente. Toutes les grandes communautés membres de la FSCI sont représentées au sein de l'IGfKL. L'excellent niveau de la liste suisse de produits cachers est reconnu sur le plan international. Les listes de produits cachers actuelles figurent sur les sites des communautés.

Dispenses pour le sabbat

Les demandes de dispense de service le jour du sabbat déposées par deux personnes effectuant leur service civil, demandes pendantes à la fin de l'année dernière, ont reçu une réponse favorable suite à notre intervention. Grâce à nos excellentes relations avec l'état-major de l'armée, toutes les demandes de dispense pour les jours de fêtes religieuses faites par des personnes effectuant leur service militaire ont également été reçues.

En avril 2008, le Tribunal fédéral a admis le bien-fondé du recours d'un disciple de l'Église adventiste qui a demandé à passer des examens de maturité un autre jour que le sabbat, par respect pour le rituel de ce jour consacré. Dans son jugement, le Tribunal fédéral considère que la direction de l'école doit se montrer arrangeante envers les minorités religieuses, afin de garantir la liberté de croyance et de conscience. Afin de soutenir des demandes futures analogues, nous avons réuni les principaux considérants du Tribunal fédéral dans un aide-mémoire. Le jugement laisse espérer que les organes compétents réserveront un accueil plus favorable aux demandes spécifiques des écoliers et des étudiants juifs et prêteront une oreille plus attentive à leur besoin légitime de pratiquer leur religion.

Relations avec d'autres organisations

De plus en plus de personnes s'adressent à la FSCI pour s'informer sur telle particularité de la religion juive et de ses rites. Nous avons répondu par écrit ou de vive voix à ces questions qui contribuent grandement à la compréhension interreligieuse.

Cimetière de Davos et monument commémoratif de Zwingen

En l'absence d'une personne de confiance sur place, c'est le responsable des affaires religieuses qui continue à s'occuper du cimetière de Davos, acquis en 1931. Une personne a été enterrée au mois de juillet dans ce lieu qui respire la dignité et la paix.

L'entretien du cimetière de Davos et du monument commémoratif se trouvant dans l'ancien cimetière de Zwingen dans le Laufental (BL) n'a pas posé de problème cette année.

Perspectives

Le bon déroulement de la mise aux enchères des contingents de viande cachère et la modification des ordonnances correspondantes laissent espérer que le nouveau mode d'approvisionnement en viande cachère entrera dans les mœurs.

Le Tribunal fédéral a confirmé le droit fondamental à la liberté de croyance et d'opinion et obligé une école à déplacer à un autre jour un examen de maturité fixé le jour du sabbat. À l'avenir, cela devrait améliorer la compréhension pour le respect des prescriptions liées au jour du sabbat, spécifiques aux concitoyens juifs.

Jeunesse

La rencontre de Pentecôte organisée avec les centres des jeunes de Genève (CCJJ) et de Lausanne (CILV) a eu lieu au Lac Noir (FR). La majorité des participants provenaient de Suisse romande. Les activités culturelles centrées sur l'Etat d'Israël, qui fêtait cette année son 60ème anniversaire ont eu beaucoup de succès auprès des enfants.

Le mahané d'été traditionnel consacré à «un tour du monde en sept jours» a eu lieu à Frutigen. Les adolescents devaient organiser leur voyage virtuel en Inde, en Australie, en Israël et dans de différentes villes d'Europe. Ils ont dû produire des documents de voyage, organiser des spectacles de danse et de chants. Ils ont participé à des excursions, à une olympiade, des descentes de luge, ont joué au minigolf et traversé le plus grand pont suspendu d'Europe.

À la fin de l'automne, les jeunes se sont retrouvés à Alpamare, le plus grand parc aquatique couvert d'Europe, pour se distraire et faire connaissance les uns avec les autres. Le camp de ski, lui, a eu lieu dans la région d'Arosa, où la neige fait rarement défaut. Les jeunes ont beaucoup apprécié l'atmosphère de kibboutz, le programme réservé aux non skieurs, la célébration de Hanoucca et l'ambiance de la soirée d'adieu.

Grâce au soutien financier de la FSCI, plusieurs jeunes venant de petites communautés ont pu participer aux mahanot organisés par les centres des jeunes des communautés de Genève et Lausanne.

Mes remerciements pour leur investissement vont aux responsables de la jeunesse de la FSCI, Beni Hausmann, M. H. et Esther Senecky, qui ont toujours su concevoir des pro-



Evelyne Morali

grammes divertissants et qui se sont aussi engagés dans la formation de madrichim; aux cuisiniers Alex Hausmann et Ora Sudry, au rabbin Michael Goldberger pour la merveilleuse ambiance de Chabbat, ainsi qu'à Annette Permann pour les travaux de secrétariat et d'administration relatifs à tous les mahanot organisés par la FSCI.

De plus en plus de mahanot sont organisés par les mouvements de jeunesse des grandes communautés et la fréquentation des mahanot organisés par la FSCI est en baisse. Il s'agit donc de repenser ces prestations de la FSCI auprès des jeunes et de revoir leur conception, si nécessaire. Si l'on souhaite que la FSCI continue à proposer des activités aux jeunes, il faut que les membres des communautés encouragent à la participation des mahanot, en particulier dans les petites communautés.

Formation

Dès l'automne 2008, la 5ème équipe a pu suivre les séminaires de formation pour la sensibilisation et le dialogue du projet Likrat. Les dix-huit jeunes de Bâle, Zurich et Baden ont participé à la préparation d'un film pour les rencontres dans les classes. C'est à Eva Pruschy, chargée de la formation pour le FSCI, ainsi qu'à Simon Erlanger et Erik Petry que nous devons la remarquable organisation de ces séminaires.

La parachat hashavoua est désormais disponible sur le site internet www.jeled.net. Parents et enfants ont accès à cet outil didactique, rédigé par des coreligionnaires érudits et agrémentés de commentaires issus de la tradition juive. Ces documents de travail sont destinés à l'enseignement dès la 6ème année. Les sets sont tout à fait adaptés pour des parents désireux de préparer un discours pour un bar mitzvah ou une bat mitzvah.

La brochure Jeled de la FSCI avec un mode d'emploi pour les enseignants, les parents et les enfants a été également rendue disponible par Eva Pruschy. Elle aborde les thèmes correspondant à chaque année scolaire.

La journée de formation continue destinée aux enseignants chargés de l'instruction religieuse a eu lieu en juin à Berne. L'atelier intitulé „Comment transmettre la spiritualité juive“ était animé par Noam Zion, directeur et chargé de cours à l'Institut Shalom

Hartman à Jérusalem, ainsi que par Tamar Schwartz, psychologue et chargée de cours à l'Institut André Neher à Paris. Il a été préparé en collaboration avec Monsieur le Rabbin Yaron Niesenholz, les enseignants et Eva Pruschy. La journée était organisée de manière à ce que les Romands puissent y participer sans autre.

L'outil didactique sur des questions d'éthique juive, projeté en coopération avec le Conseil Central des Juifs d'Allemagne, est en pleine élaboration. Destiné aux jeunes dès quinze ans, il pourra être utilisé aussi bien pour l'instruction religieuse que pour les activités avec des jeunes et l'étude personnelle. Il aborde des questions posées par les jeunes d'aujourd'hui sur le judaïsme et leur vie quotidienne (alcool, drogues, anorexie, relations sexuelles, homosexualité, avortement, clonage, peine de mort, comportement en cas de guerre, euthanasie, éthique commerciale, expérimentation animale). De diverses réponses ou dilemmes envisageables seront présentés d'un point de vue juif.

Durant l'année écoulée, le département de la jeunesse a également donné suite à un nombre croissant de demandes financières pour les activités des jeunes dans les communautés.

Nous tenons à remercier Eva Pruschy, Pia Graf et tous les membres du secrétariat de la FSCI pour leur précieuse collaboration.



Gabrielle Rosenstein

Culture

Cette année, nous aimerions mentionner surtout les efforts d'information et de conseil déployés par le département de la culture. Une de nos tâches consiste à préparer une revue de presse sur les Juifs en Suisse. Cette documentation se compose des articles de journaux publiés dans les quotidiens et périodiques de toutes les régions du pays. Cet outil permet à la FSCI d'accéder rapidement à des informations importantes. Nous pouvons ainsi répondre en tout temps et de manière complète aux questions que posent des personnes issus de toutes sortes de milieux. Pia Graf coordonne depuis de nombreuses années les différentes tâches du département de la culture avec compétence et expérience, contribuant ainsi grandement à la bonne image dont jouit la FSCI.

Collection éditée par la FSCI – Contributions à l'histoire et à la culture des Juifs en Suisse

L'ouvrage de Ron Epstein-Mil sur les synagogues suisses: "Die Synagogen der Schweiz – Bauten zwischen Emanzipation, Assimilation und Akkulturation", constitue la pierre angulaire de notre travail éditorial de cette année. Grâce à la générosité de nombreux sponsors, nous avons pu réaliser un superbe volume illustré agrémenté d'un essai reposant sur une recherche scientifique. Les photos réalisées par le photographe Michael Richter sont un apport décisif à la qualité du livre. Dans sa préface, Jean-Frédéric Jauslin, le directeur de l'Office fédéral de la culture, rend hommage à l'importance de la contribution apportée par la communauté juive au paysage culturel suisse, avec les synagogues en particulier.

Le livre a été présenté au public à la synagogue de l'ICZ, à Zurich.

Les communautés de Bâle et de Berne ainsi que l'Université de Lucerne ont également organisé des manifestations autour de sa sortie.

Le livre rencontre un bel écho auprès du public et se vend bien. Les photos ont fait l'objet d'une donation aux Archives d'histoire contemporaine de l'EPF de Zurich. Elles sont ainsi à la disposition des chercheurs qui s'y intéressent.

Le professeur Jacques Picard, directeur de l'Institut d'études juives à Bâle, assume la supervision scientifique de notre collection. Ses conseils garantissent la continuité de l'activité éditoriale et la qualité des volumes publiés.

Journée européenne de la culture juive

La journée européenne de la culture juive, consacrée à la musique, organisée cette année encore de manière magistrale par le Musée juif de la Suisse, à Bâle, a eu lieu le 7 septembre 2008. Diverses conférences, présentations et concerts ont été proposés au public à Baden, Bâle, Berne, Delémont, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Zurich.

Contributions financières

En 2008 aussi, le budget culturel a permis de soutenir financièrement les manifestations, institutions et projets suivants notamment:

Manifestations

- Tarbut, 5e congrès culturel juif, „60 Jahre Israel“, Château d'Elmau, décembre 2008
- Jom Ijun Lerntag, colloque: „Interpretation als Verantwortung: Lernen und Handeln als Mizwot“, novembre 2008
- Troisième semaine culturelle juive à Baden, Endingen, Lengnau, octobre – novembre 2008
- Coexistences, rencontre entre jeunes israéliens et palestiniens à Lausanne, août 2008

Projets

- Aménagement d'un itinéraire culturel dans les communes d'Endingen et de Lengnau
- Baitjaffe Klezmer Orchestra, concerts, animations scolaires, représentations théâtrales en Suisse, 2008/09

- Musée juif de la Suisse, Bâle
- Zürcher Lehrhaus, Stiftung für Kirche und Judentum
- Florence Guggenheim Archiv, Zurich

Films

- Festival du film 2008, série «Neue Welt Sicht», films israéliens, Zurich
- „Anne Frank in der Schweiz“, film documentaire de Martin Rengel

Publication

- „B-8326. Ein Überlebender des Holocaust. Biografie meines Grossvaters“, Nathalie Gelbart, db-Verlag Horw, 2008

Finances

Vous trouverez en page 28 les comptes 2008 présentés sous une forme nouvelle, contemporaine, avec les annexes correspondantes, et, comme les années précédentes, une mise à jour du capital de la FSCI, incluant le legs du Dr h.c. Emile Dreyfus, qui n'est pas affecté à un but précis et fait partie de la fortune de la FSCI (page 34).

Au cours de l'année 2008, la FSCI a réalisé un bénéfice de CHF 12'522'388.31. À la fin de l'exercice, le capital de la FSCI s'élevait à CHF 19'923'024.75.

Du point de vue opérationnel, les dépenses pour l'exercice 2008 ont été inférieures au budget prévu. Il faut signaler d'une part la rentrée exceptionnelle de CHF 14'000'000.- provenant de la vente des BdL, et d'autre part, les charges dues aux pertes non réalisées sur les cours.

Le déficit budgétaire pour 2009 est plus élevé qu'en 2008 et se monte à CHF 416'200.00. Le rendement des 14 millions provenant de la vente des BdL est plus petit que les rentrées annuelles nettes provenant du loyer encaissées jusqu'ici. Mais le Comité directeur s'efforcera d'équilibrer encore davantage les actifs et les passifs, sans négliger pour autant les tâches importantes qui incombent à la FSCI.

Je tiens à remercier cordialement Mme Barbara Witztum, notre fidèle comptable, pour le soin qu'elle porte à la tenue des comptes.



Daniel A. Rothschild



Rolf Halonbrenner

Administration

Secrétariat

Après le départ, au printemps 2007, de Dennis L. Rhein, atteint dans sa santé, le poste de secrétaire général est resté vacant pendant toute l'année, malgré tous nos efforts pour le repourvoir. Vu que le secrétaire général assure la continuité du travail de la FSCI, cette vacance a eu des répercussions particulièrement défavorables en cette année de réélection du président et du comité directeur. Grâce à l'engagement de toutes les collaboratrices du secrétariat emmené par Darina Langer, et de celui des membres du comité directeur ayant accepté de se représenter, nous avons pu mener à bien la plupart des tâches incombant à notre association sans trop de pertes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cet effort.

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués des 30 avril et 1er mai, organisée à la perfection par Deborah Witztum et les autres collaboratrices du secrétariat, s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds. De nombreux invités étaient présents à l'ouverture solennelle, qui a eu lieu dans la synagogue, un édifice classé. Le président de la Confédération Couchepin est venu apporter les salutations du gouvernement; Ronald Lauder, le président du Congrès juif mondial, a fait une conférence très appréciée.

La partie statutaire de l'assemblée, à la Maison du Peuple, était placée sous le signe du changement de présidence. L'assemblée a rendu hommage aux services rendus par le professeur Dr. Alfred Donath et Josef Bollag; elle a aussi rappelé les mérites de la présidente du VSJF, Doris Krauthammer, qui se retire au terme

de la durée statutaire de son mandat. Herbert Winter (ICZ Zurich) a été élu à la présidence par acclamation. Les quatre membres du Comité directeur qui se représentaient et Evelyne Morali (de Genève), nouvelle venue, furent également élus par acclamation; le septième siège n'a malheureusement pas pu être repourvu.

Mises en consultation

Cette année, la FSCI a été invitée à prendre position sur les objets suivants mis en consultation:

- *Modification de l'ordonnance sur l'abattage de bétail.* Cette modification s'est imposée à cause des problèmes survenus à propos de l'approvisionnement en viande cachère. L'office fédéral de l'agriculture et la FSCI ont préparé une mouture qui permettra, nous l'espérons, un déroulement mieux contrôlé de l'attribution des contingents de viande cachère.
- *Ordonnance concernant la loi sur le recensement fédéral de la population.* Dans une prise de position commune élaborée avec les églises nationales, nous avons attiré l'attention sur le fait que les données fondées sur les registres ne donneront pas d'indication sur l'appartenance religieuse, si les communautés religieuses concernées ne sont pas formellement reconnues de droit public.
- *Mesures légales contre les mariages forcés.* Du point de vue citoyen comme du point de vue juif, nous saluons la volonté du Conseil fédéral de prendre des mesures contre les mariages forcés, car ils violent le droit de disposer librement de soi-même.

Perspectives

Après être resté vacant pendant près de deux ans, le poste de secrétaire général a heureusement pu être repourvu au début de l'année 2009 en la personne de Jonathan Kreutner. Cette nomination ainsi que les grandes lignes définies par le comité directeur permettront à ce dernier de se décharger des tâches administratives pour consacrer ses forces à ce qui fait l'essence du travail de la FSCI.



Dr. h.c. David Jeselsohn

Comité central

En 2008, le Comité central (CC) a tenu, comme d'habitude, quatre séances. Il a traité aussi bien des questions d'actualité que de celles relevant de ses fonctions statutaires.

Les élections internes au CC ont lieu tous les quatre ans, lors de la première séance après l'élection du CC par l'assemblée des délégués. Les membres du bureau du CC, de la commission de contrôle de la gestion, et de la commission de préparation des élections ont été élus en septembre.



Brigitte Halpern



Pierre Ezri

Les membres du bureau du CC ont été reconduits dans leurs fonctions, le soussigné à la présidence, Brigitte Halpern et Pierre Ezri à la vice-présidence. Pour la commission de contrôle de la gestion, Dr. h.c. Arthur Cohn, Président, ainsi que Pierre Bloch et le soussigné ont été réélus, Pierre Ezri étant élu en tant que nouveau membre. Pour la commission de préparation des élections, Cathy Fishman-Lévy, Egon Meyer et Eli Rosengarten ont été reconduits dans leur fonction, alors qu'Anne-Marie Guzman a été nouvellement élue.

L'objet le plus important traité au-cours de l'exercice a été la vente de l'EMS «Les Berges du Léman» (BdL).

Après de longues discussions, le CC avait décidé, en 2001 qu'il n'entraît pas dans les attributions de la FSCI de gérer un foyer

pour personnes âgées. En 2005, une commission mixte avait été désignée, composée du professeur Alfred Donath, de Daniel A. Rothschild et de Sabine Simkhovitch-Dreyfus pour le Comité directeur, ainsi que de Harry Berg et Samuel Bendahan pour le Comité central. Cette commission était chargée d'évaluer l'avenir des BdL et le coût que cela représenterait pour la FSCI, et d'étudier la faisabilité d'une vente. La commission était arrivée à la conclusion qu'il fallait vendre le home. Lors de sa séance de février, le CC a discuté en détails cette recommandation et pris la décision suivante à une large majorité: «Le CC approuve la vente du bâtiment Les Berges du Léman et du terrain attenant à la Fondation Claire Magnin pour la somme de quatorze millions de Francs, l'acheteur prenant en charge tous les frais liés à la vente ainsi que les impôts sur le bénéfice immobilier à payer dans le canton de Vaud, et autorise le Comité directeur à signer, d'ici au 31 décembre 2008, un contrat de vente sur la base de ces conditions minimales». Conformément aux statuts de la FSCI, toute transaction immobilière nécessite l'accord préalable du Comité central. Les Berges du Léman ont été vendues en décembre 2008 aux conditions formulées par le CC.

Cette vente n'est pas seulement importante sur le plan économique du fait de l'augmentation de nos avoirs en banque, mais aussi parce qu'elle met un point final à un chapitre hérité de la Seconde Guerre mondiale. A cette époque, les Berges du Léman avaient été conçues pour l'accueil des réfugiés et gérées dans cette optique. Plus tard, elles avaient été transformées en un home pour personnes âgées, jusqu'à ce que la FSCI décide que cette fonction n'était pas de sa compétence.

Depuis son élection à l'Assemblée des délégués de 2008, le CC a travaillé dans un climat harmonieux et coopératif. L'ambiance au sein du CC est calme et la collaboration avec le nouveau Comité directeur agréable et fonctionnelle. Le fait que le Comité directeur se prépare aux séances du CC et lui soumette à l'avance des documents écrits, rend le travail plus efficace. Les séances du CC sont ainsi moins longues.

Le bureau du CC tient à remercier ici tous ceux qui ont contribué à la bonne ambiance de travail et à l'efficacité au cours de cet exercice.

Communautés affiliées à la FSCI et au VSJF 2008

La Fédération suisse des communautés israélites et l'Union suisse des comités d'entraide juive représentent les communautés juives suivantes:

Israelitische Kultusgemeinde **Baden**

Israelitische Gemeinde **Basel**

Jüdische Gemeinde **Bern**

Jüdische Gemeinde **Biel-Bienne**

Israelitische Kultusgemeinde **Bremgarten**

Communauté Israélite de **La Chaux-de-Fonds**

Israelitische Kultusgemeinde **Endingen**

Communauté Israélite de **Fribourg**

Communauté Israélite de **Genève**

Jüdische Gemeinde **Kreuzlingen**

Communauté Israélite de **Lausanne et du Canton de Vaud**

Jüdische Gemeinde **St. Gallen**

Jüdische Gemeinde **Solothurn**

Israelitische Gemeinde **Winterthur**

Jüdische Gemeinde Agudas Achim **Zürich**

Israelitische Kultusgemeinde **Zürich**

Israelitische Religionsgesellschaft **Zürich**

Organes de la FSCI 2008

Mars 2009

Comité directeur

Noms	Départements	Remplaçants
Herbert Winter Zurich	Président Présidence et Communication	Sabine Simkhovitch-Dreyfus
Sabine Simkhovitch-Dreyfus Genève	Vice-présidente Prévention et Information	Herbert Winter
Daniel A. Rothschild Bâle	Finances	Rolf Halonbrenner
Evelyne Morali Genève	Jeunesse	Sabine Simkhovitch-Dreyfus
Rolf Halonbrenner Zurich	Affaires religieuses	Daniel A. Rothschild
Gabrielle Rosenstein Küsnacht	Présidente VSJF Affaires sociales Culture	Sociales: Evelyne Morali Culture: Rolf Halonbrenner

Secrétariat général FSCI

Jonathan Kreutner, secrétaire général

Darina Langer, chef du secrétariat
Pia Graf
Annette Permann
Barbara Witztum
Deborah Witztum-Bollag

Projets de formation:
Eva Pruschy

Jeunesse:
Benjamin Hausmann
M. H.
Esther Senecky

Comité central

Dr. h.c. David Jeselsohn, ICZurich, président
Pierre Ezri, Lausanne, vice-président
Brigitte Halpern, Berne, vice-présidente

Klaus Appel, Bienne
Sylvain Benamran, Genève
Samuel Bendahan, Genève
Jean-Pierre Bloch, Lausanne
Josua Bloch, IRG Zurich
Jules Bloch, Endingen
Pierre Bloch, Lausanne
Dr. h.c. André Bollag, ICZurich
Dr. h.c. Arthur Cohn, Bâle
Margot Dreifuss, Kreuzlingen
Cathy Fishman-Lévy, Genève
Samuel Gross, Agudas Achim, Zurich
Philippe A. Grumbach, Genève
Nadja Gut, ICZurich
Anne-Marie Guzman, Berne
Bertrand Leitenberg, La Chaux-de-Fonds
Philippe Lévy, Fribourg
Egon Meyer, Bâle

Werner Meyer-Moses, Bremgarten
Roger Rosenbaum, ICZurich
Eli Rosengarten, Agudas Achim, Zurich
Nosson Zwi Rothschild, IRG, Zurich
Prof. Dr. René Spiegel, Bâle
Walter Strauss, Baden
Harry Wiener, Saint-Gall
Silvain Wyler, Winterthour

Commission de contrôle de la gestion

Dr. h.c. Arthur Cohn, Bâle, président
Pierre Bloch, Lausanne
Pierre Ezri, Lausanne
Dr. h.c. David Jeselsohn, ICZurich

Commission de préparation des élections

Cathy Fishman-Lévy, Genève
Anne-Marie Guzman, Berne
Egon Meyer, Bâle
Eli Rosengarten, Agudas Achim Zurich

Commission de vérification des comptes

Jean-Pierre Bloch, Bâle, président
Robert Heymann, Berne
Robert Rosenblatt, Zurich

Groupe de travail jeunesse Suisse Romande

Evelyne Morali, CD, Genève, présidente
Bayla Hassberger, Genève
Eric Aziza, Lausanne
Lionel Elkaim, Fribourg
Johanne Gurfinkiel, CICAD, Genève

Sylvia Guyot, La Chaux-de-Fonds
Avinoam Levy, Bienne
Julie Levy, Genève
Mike Schütz, Berne
Valérie Melloul, Lausanne
Chantal Steffen, Berne

Commission viande cachère / chekhita

Rolf Halonbrenner, CD, Zurich, président
Phillippe Bollag, Zurich
Philippe Nordmann, Bâle
David Rothschild, Zurich
Jossi Rothschild, Zurich
Silvain Wyler, Winterthour

Communauté d'intérêts pour les aliments cachers (IGfKL)

Philippe Nordmann, Bâle, président
René Bloch, Berne
Peter Bollag, Bâle
Philippe Bollag, Zurich
Rafael Bollag, Zurich
Simon Bollag, Zurich
Rabbin Dr. Itzhak Dayan, Genève
Bertin Günzburger, Zurich
Rolf Halonbrenner, CD, Zurich
Suzy Hanhart, Lausanne
David Rothschild, Zurich
Rabbin Mosche Haim Schmerler, Zurich
Rabbin Josef Wieder, Zurich

Cimetière juif a Davos

Rolf Halonbrenner, CD, Zurich,
administration et gérant responsable
Josua Bloch, Zurich

La FSCI est membre de:

Congrès Juif Européen (CJE):

Herbert Winter, Zurich

Conseil Européen des Communautés Juives (CECJ):

Gabrielle Rosenstein, Présidente du VSJF

European Jewish Fund (ECF)

Herbert Winter, Zurich, comité exécutif

Organisation Suisse d'Aide aux Réfugiés (OSAR):

Marta Knieža, Zurich,
Membre du Comité

Commission fédérale contre le racisme (CFR)

Sabine Simkhovitch-Dreyfus, Genève

European Board of Shechita

Rolf Halonbrenner, Zurich

Compte rendu de la FSCI

Bilan FSCI au 31 décembre 2008

Actif

	Remarque	31.12.2007 CHF	31.12.2008 CHF
Actif circulant			
Liquidités	1	1'403'745.59	7'350'500.14
Débiteurs	2	49'801.76	57'091.33
Comptes de régularisation		277'067.43	152'356.58
Total actif circulant		1'730'614.78	7'559'948.05
Actif immobilisé			
Titres	3	7'188'837.51	14'230'110.00
Livres p.m.		2.00	2.00
Immeubles	4	280'003.00	3.00
Cimetière Davos p.m.		1.00	1.00
Mobilier, ordinateurs	5	38'600.00	37'800.00
Total actif immobilisé		7'507'443.51	14'267'916.00
		9'238'058.29	21'827'864.05

Passif

	Remarque	31.12.2007 CHF	31.12.2008 CHF
Fonds étrangers			
Créanciers		42'282.90	46'114.55
Comptes de régularisation		459'727.60	384'632.60
Emprunt Mémorial Fonds FSCI		75'000.00	75'000.00
Ducroire		18'000.00	0.00
Capital de fonds	6	258'901.00	261'855.90
Légit Katz affecté		983'510.35	1'137'236.25
Total		1'837'421.85	1'904'839.30
Fonds propres			
Fonds propres libres accumulés au 01.01.		7'223'071.98	7'400'636.44
Résultat de l'exercice		177'564.46	12'522'388.31
Total fonds propres au 31.12.		7'400'636.44	19'923'024.75
		9'238'058.29	21'827'864.05

Compte de Profits et Pertes de la FSCI 2008

Produits

	Remarque	Exercice 2007 CHF	Budget 2008 CHF	Exercice 2008 CHF	Budget 2009 CHF
Cotisations des membres et dons	7	499'066	450'000	444'600	440'000
Produits sur titres	8	660'054	385'000	-872'130	790'000
Produits sur biens immobiliers	9	514'900	655'000	716'541	0
		1'674'020	1'490'000	289'011	1'230'000
Produits extraordinaires		0	0	13'486'542	0

Charges

	Remarque	Exercice 2007 CHF	Budget 2008 CHF	Exercice 2008 CHF	Budget 2009 CHF
Communication	10	90'450	156'000	110'563	110'000
Plate-forme d'information	11	0	0	0	25'000
Jeunesse	12	138'454	123'000	108'723	123'000
Affaires religieuses	13	70'754	52'000	49'744	56'000
Culture	14	62'895	75'500	6'917	88'000
Prévention et information	15	29'842	24'000	2'713	23'000
Formation	16	84'646	84'500	75'615	81'500
Projets spéciaux	17	51'892	30'000	5'945	42'000
Administration	18	705'047	742'000	598'710	722'000
Organisation	19	250'131	281'000	281'102	362'000
Amortissements, corrections de valeurs		12'345	13'500	13'133	13'700
		1'496'456	1'581'500	1'253'165	1'646'200
Résultat de l'exercice		177'564	-91'500	12'522'388	-416'200

Bilan de la FSCI au 31 décembre 2008 – annexe

Remarque	Cpt. no	31.12.07 CHF	31.12.08 CHF
1	Liquidités		
	1000 Caisse	1'793.84	1'757.89
	1010 CCP	132'001.52	187'406.45
	1020 Banques	1'269'950.23	7'161'335.80
		1'403'745.59	7'350'500.14
2	Débiteurs clients		
	1030 Débiteurs cotisations	11'845.00	24'740.00
	1040 Impôts anticipés	10'055.80	21'955.44
	1044 Fondation Claire Magnin	17'590.45	0.00
	1075 Dépôts	10'310.51	10'395.89
		49'801.76	57'091.33
3	Titres		
	1080 Obligations	3'727'486.55	7'932'576.35
	1083 Produits structurés	1'538'602.00	1'064'410.70
	1085 Actions	1'276'100.01	4'532'922.01
	1086 Fonds	646'648.95	1'287'191.07
	1089 Métaux précieux	0.00	482'751.70
	1095 Correctons de valeurs	0.00	-1'069'741.83
		7'188'837.51	14'230'110.00
	Valeur de marché	7'294'873.00	14'230'110.00
	dont affecté pour légat Katz	983'510.35	1'137'236.25
4	Immeubles		
	1060 Berges du Léman	280'000.00	0.00
	1061 Appartements du légat Lang p.m.	3.00	3.00
		280'003.00	3.00
5	Mobilier, ordinateurs		
	1070 Mobilier	23'000.00	18'800.00
	1071 Informatique et divers	15'600.00	19'000.00
		38'600.00	37'800.00
	Valeur d'assurance incendie	228'000.00	228'000.00
6	Fonds		
	2010 Garantie risque subvention de livres	4'000.00	4'000.00
	2041 Fonds Me G. Brunshvig	170'304.45	173'710.55
	2042 Fonds Epelbaum	17'440.10	17'788.90
	2051 Fonds FSCI pour fonctionnaires des petites communautés	2'156.45	1'356.45
	2052 Pensions	20'000.00	20'000.00
	2077 Fonds pour juifs en Russie	45'000.00	45'000.00
		258'901.00	261'855.90

Compte de Profits et Pertes de la FSCI 2008 – annexe

Rem.	Compte	Exercice 2007 CHF	Budget 2008 CHF	Exercice 2008 CHF	Budgrt 2009 CHF
7	Cotisations des membres et dons				
	6000 Cotisations des membres	438'270.00	450'000.00	419'860.00	440'000.00
	6001 Cotisations non encore reçues	11'845.00	0.00	24'740.00	0.00
	6030 Vente de livres	356.90	0.00	0.00	0.00
	6090 Recettes diverses et dons	48'594.15	0.00	0.00	0.00
		499'066.05	450'000.00	444'600.00	440'000.00
8	Produits sur titres				
	6500 Produits des portefeuilles de titres, y compris donation Dreyfus et Dreyfus Geb. Fonds	327'082.17	435'000.00	222'661.00	840'000.00
	6501 Bénéfices / Pertes de change réalisés	376'785.72	0.00	42'025.77	0.00
	6503 Pertes de change non réalisées	0.00	0.00	-1'069'741.83	0.00
	6502 Commissions bancaires, taxes sur les dépôts	-43'813.87	-50'000.00	-67'075.11	-50'000.00
		660'054.02	385'000.00	-872'130.17	790'000.00
9	Produit sur bien immobiliers				
	7002 Conseils	0.00	-30'000.00	0.00	0.00
	7005 Réparations et entretien	-9'700.00	-70'000.00	-3'575.85	0.00
	7010 Assurances et divers frais de gestion	-43'839.10	-45'000.00	-38'203.80	0.00
	7050 Recettes loyer	568'439.05	800'000.00	758'320.30	0.00
		514'899.95	655'000.00	716'540.65	0.00
10	Communication				
	3009 Base de données	12'000.00	12'000.00	12'000.00	0.00
	3010 Conseil médias	21'378.00	24'000.00	13'402.00	40'000.00
	3030 Subvention CICAD	40'000.00	80'000.00	80'000.00	0.00
	3050 Moyens de communication	0.00	20'000.00	2'777.50	20'000.00
	3060 Analyses et études	17'071.85	20'000.00	2'383.35	20'000.00
	3070 Manifestations	0.00	0.00	0.00	30'000.00
		90'449.85	156'000.00	110'562.85	110'000.00
11	Plate-forme d'information				
	3100 Concept et contenu	0.00	0.00	0.00	75'000.00
	3110 Base de données & enregist. presse	0.00	0.00	0.00	45'000.00
	3190 Recettes de subventions	0.00	0.00	0.00	-95'000.00
		0.00	0.00	0.00	25'000.00
12	Jeunesse				
	3200 Mahané hiver	24'618.80	25'000.00	24'506.10	25'000.00
	3201 Mahané été	21'011.10	10'000.00	8'379.48	10'000.00
	3202 Rencontre de Pentecôte	29'712.50	7'000.00	1'812.90	7'000.00

Compte de Profits et Pertes de la FSCI 2008 – annexe

Rem.	Compte	Exercice 2007 CHF	Budget 2008 CHF	Exercice 2008 CHF	Budgrt 2009 CHF
	3209 Dépenses diverses Jeunesse	250.00	5'000.00	799.60	5'000.00
	3230 Subventions	40'500.00	45'000.00	50'860.00	45'000.00
	3240 Honoraires animateurs jeunesse	22'362.00	26'000.00	22'365.00	26'000.00
	3250 Collaboration avec les communautés	0.00	5'000.00	0.00	5'000.00
		138'454.40	123'000.00	108'723.08	123'000.00
13	Affaires religieuses				
	3300 Activités	23'532.40	6'000.00	4'635.05	6'000.00
	3330 Subventions	5'000.00	6'000.00	3'000.00	6'000.00
	3380 Dépenses IGfKL	131'109.10	128'000.00	130'896.65	132'000.00
	3390 Recettes IGfKL	-88'888.00	-88'000.00	-88'788.00	-88'000.00
		70'753.50	52'000.00	49'743.70	56'000.00
14	Culture				
	3400 Projets	0.00	20'000.00	0.00	20'000.00
	3410 Collection éditée par la FSCI	24'180.50	127'000.00	119'893.85	30'000.00
	3415 Collection, recettes	0.00	0.00	-1'219.00	0.00
	3420 Collection, recettes de subventions	-17'000.00	-110'000.00	-142'895.25	-10'000.00
	3430 Subventions	35'826.40	35'000.00	36'000.00	45'000.00
	3450 Recherche historique, dépenses	51'171.55	0.00	468'55	0.00
	3460 Recherche historique, recettes	-34'500.00	-1'500.00	-6'035.75	0.00
	3480 Ouvrage commémoratif	340.40	0.00	0.00	0.00
	3495 Dépenses diverses	2'876.30	5'000.00	704.70	3'000.00
		62'895.15	75'500.00	6'917.10	88'000.00
15	Prévention et information				
	3500 Centre d'annonce, ISW	22'000.00	22'000.00	20'397.55	8'000.00
	3501 Monitoring	15'396.00	12'000.00	12'000.00	0.00
	3502 Conseil et information	7'460.00	20'000.00	0.00	20'000.00
	3504 Organismes internationaux et rapports	10'985.70	10'000.00	9'651.00	15'000.00
	3590 Recettes de subventions	-26'000.00	-40'000.00	-39'335.00	-20'000.00
		29'841.70	24'000.00	2'713.55	23'000.00
16	Formation				
	3600 Likrat	42'990.15	45'000.00	43'743.65	15'000.00
	3601 Jeled	17'745.00	15'000.00	15'302.70	10'000.00
	3605 Projets spéciaux	3'139.55	5'000.00	0.00	35'000.00
	3606 Projets spéciaux, recettes de subventions	0.00	-5'000.00	-4'670.00	0.00
	3609 Likrat/Jeled, dépenses diverses	6'450.80	6'500.00	4'544.30	6'500.00
	3650 Formation/Responsable	54'320.00	55'000.00	54'024.00	55'000.00
	3690 Recettes de subventions	-40'000.00	-37'000.00	-37'330.00	-40'000.00
		84'645.50	84'500.00	75'614.65	81'500.00

Compte de Profits et Pertes de la FSCI 2008 – annexe

Rem.	Compte	Exercice 2007 CHF	Budget 2008 CHF	Exercice 2008 CHF	Budgrt 2009 CHF
17	Projets spéciaux				
	3700 Tâches particulières et imprévus	35'000.00	20'000.00	1'032.95	30'000.00
	3705 Dialogue interreligieux	16'892.07	10'000.00	4'911.65	12'000.00
		51'892.07	30'000.00	5'944.60	42'000.00
18	Administration				
	4000 Salaires	451'767.10	480'000.00	356'016.60	460'000.00
	4001 AVS	38'128.70	46'000.00	47'814.15	47'000.00
	4002 Contributions de prévoyance	56'360.45	60'000.00	43'278.40	50'000.00
	4003 Assurances sociales	18'318.20	20'000.00	17'912.60	20'000.00
	4010 Loyer, électricité	68'077.65	70'000.00	72'005.95	70'000.00
	4020 Nettoyage	5'999.80	7'000.00	5'850.00	7'000.00
	4030 Matériel de bureau/ entretien	13'785.40	15'000.00	12'081.95	20'000.00
	4040 Télécommunications	11'401.60	14'000.00	9'088.50	14'000.00
	4041 Ports	7'398.25	10'000.00	5'489.80	8'000.00
	4042 Taxes bancaires et postales	3'115.19	2'000.00	4'434.50	3'000.00
	4051 Support informatique	10'321.00	10'000.00	9'646.45	10'000.00
	4060 Assurances choses	2'740.30	3'000.00	2'739.60	3'000.00
	4070 Frais divers	17'633.10	5'000.00	12'351.92	10'000.00
		705'046.74	742'000.00	598'710.42	722'000.00
19	Organisation				
	4100 Assemblée des délégués	45'113.25	55'000.00	60'214.50	60'000.00
	4101 Assemblée des délégués, recettes	-5'000.00	-5'000.00	-5'000.00	-5'000.00
	4110 Rapport annuel	10'134.20	12'000.00	8'322.70	12'000.00
	4115 Révisions	13'611.40	16'000.00	9'592.80	15'000.00
	4118 Conseils	22'648.25	20'000.00	24'785.15	10'000.00
	4120 Séances, Frais de voyage	73'183.95	70'000.00	77'827.20	75'000.00
	4121 Conférences internationales	11'453.90	8'000.00	14'945.65	8'000.00
	4130 Représentations	1'290.20	2'000.00	413.20	2'000.00
	4131 Présidence	0.00	5'000.00	1'000.00	5'000.00
	4140 Traductions	6'371.00	8'000.00	11'891.20	10'000.00
	4141 Interprétation simultanée CC	13'360.30	10'000.00	10'468.00	10'000.00
	4150 Documentation	8'730.40	10'000.00	10'327.90	10'000.00
	4160 Membres, cotisations, CH	12'340.00	12'000.00	12'210.00	12'000.00
	4161 Membres, cotisations, étranger	3'394.25	8'000.00	4'103.75	8'000.00
	4170 Subventions diverses	23'500.00	40'000.00	30'000.00	120'000.00
	4171 Archives EPFZ	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
		250'131.10	281'000.00	281'102.05	362'000.00

Donation Dr. h. c. Emile Dreyfus, Bâle

Compte annuel 2008

Produits	CHF	Coûts	CHF
Intérêts et rendements des titres 2008	86'559.50	Perte de change réalisés	1'58'981.95
		Perte de change non réalisés	1'080'773.55
		Excédent de dépenses	-1'153'196.00
	86'559.50		86'559.50

Bilan au 31 décembre 2008

Actif	CHF	Passif	CHF
Avoir en banque (y compris compte de dépôt)	109'212.00	Créanciers (FSCI)	39'051.08
Titres (valeur 31.12.2008)	3'330'249.00	Capital	4'553'605.92
	3'439'461.00	Excédent de dépenses	-1'153'196.00
		Capital au 31.12.2008	3'400'409.92
			3'439'461.00

Tableau de variation du capital, incluant legs Dr. h.c. Emile Dreyfus et gains sur titres non réalisés

	CHF
Capital FSCI au 1.1.2004	7'670'737
Gains non réalisés sur titres	149'054
Capital Dr. h.c. Dreyfus au 1.1.2004	3'105'478
Capital effectif au 1.1.2004	10'925'269
Résultat de l'année FSCI	-374'648
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	61'638
Ajustement pour gains non réalisés sur titres FSCI 2004*	12'242
Capital effectif au 31.12.2004	10'624'501
Résultat de l'année FSCI 2005	19'086
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	580'621
Ajustement pour gains non réalisés sur titres FSCI 2005*	602'988
Capital effectif au 31.12.2005	11'827'196
Résultat de l'année FSCI 2006	-92'103
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	486'453
Ajustement pour gains non réalisés sur titres FSCI 2006*	6'395
Capital effectif au 31.12.2006	12'227'941
Résultat de l'année FSCI 2007	177'564
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	319'416
Ajustement sur titres FSCI 2007*	-664'644
Capital effectif au 31.12.2007	12'060'277
Résultat de l'année FSCI 2008	12'522'388
Résultat de l'année Dr. h.c. Emile Dreyfus	-1'153'196
Ajustement sur titres FSCI 2008	-106'035
Capital effectif au 31.12.2008	23'323'434

* Ajustement annuel entre la valeur de marché et la valeur comptable des titres

Emile Dreyfus Geburtstagsfonds

Compte annuel 2008

Produits	CHF	Coûts	CHF
Intérêts et rendements des titres 2008	4'173.00	Perte de change non réalisés	26'132.00
		Excédent de dépenses	-21'959.00
	4'173.00		4'173.00

Bilan au 31 décembre 2008

Actif	CHF	Passif	CHF
Avoir en banque	7'447.00	Créanciers (FSCI)	13'918.00
Titres (valeur 31.12.2008)	80'476.00	Capital	95'964.00
		Excédent de dépenses	-21'959.00
	87'923.00	Capital au 31.12.2008	74'005.00
			87'923.00

Cimetière juif à Davos

Compte d'exploitation 2008

Produits	CHF	Coûts	CHF
Intérêts (brut)	39.75	Jardinier et dépenses	2'977.60
		Dépenses diverses	33.50
		Excédent de dépenses	-2'971.35
	39.75		39.75

Bilan au 31 décembre 2008

Actif	CHF	Passif	CHF
Caisse	11.17	Fortune	34'042.01
Avoir en banque	31'045.54	Excédent de dépenses	-2'971.35
Impôts anticipés	13.95		
	31'070.66	Fortune au 31.12.2008	31'070.66

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

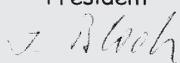
La commission de vérification des comptes a procédé, lors de sa séance au cours de l'exercice écoulé, aux vérifications statutaires de la comptabilité 2008 de la FSCI.

Elle a pris connaissance du rapport de la Fiduciaire PricewaterhouseCoopers AG du 9 mars 2009, constaté l'exactitude et le recommande à l'acceptation.

En conséquence, les vérificateurs proposent à l'Assemblée des délégués:

- d'approuver le bilan et le compte d'exploitation qui font apparaître un bénéfice de CHF 12'522'388.31.
- de donner décharge au trésorier, Monsieur Daniel A. Rothschild, en le remerciant de sa gestion consciencieuse et clairvoyante.

Nous tenons à remercier également aux collaboratrices du secrétariat de la FSCI pour leur travail consciencieux.

Commission de
vérification des comptes
Président

Jean-Pierre Bloch

Zurich, le 9 mars 2009

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à la commission de vérification des comptes de
Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI)
Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes ainsi que l'annexe) de Fédération Suisse des Communautés Israélites (FSCI) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers AG


Patrick Balkanyi
Expert-réviseur
Réviseur responsable


Urs Meienberger
Expert-réviseur

Zurich, le 6 mars 2009

Annexe:
- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes ainsi que l'annexe)

Fondations, Legs et Dons

Cette liste comprend les donations reçues à partir de CHF 5'000.-.

		CHF
1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	23'955.00
1997	Antony Girvan, Vienne, En faveur de la FSCI.	23'955.00
1998	Gertrud Breisacher-Hirsch z.l., Zurich, Pour aide aux réfugiés.	5'000.00
1998	Tony Bollag z.l., Baden, Pour aide aux réfugiés.	31'220.00
1998	George Shey z.l., Vevey, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	450'000.00
1998	NN à la mémoire du LBL, En faveur des Berges du Léman, Vevey.	50'000.00
1998	Dodi Rose, Leipzig, A la mémoire de Gabriel Rose z.l. Pour aide aux réfugiés.	6'898.45
1999	Madeleine Dreyfus, Zurich & Liliane Isaak-Dreyfus, Kriens, A la mémoire de leurs parents Armand et Mirjam Dreyfus-Taubes z.l. Pour aide aux réfugiés.	12'000.00
1999/01	Fondation Dr h.c. Emile Dreyfus, Bâle, Projets: Keren / Senioren-Foyer, Dr. Georg Guggenheim-Haus.	95'000.00
2001	Dr. Izhak Klein, Haifa, A la mémoire de Selma Hoffmann z.l. Pour aide aux réfugiés.	24'000.00
2002	Johannes Trust, Pour aide aux réfugiés.	36'825.80
	George W. Rose, Pour aide aux réfugiés.	4'127'404.09
2003	Rosa Kartagener-Intrator, Pour aide aux réfugiés.	10'000.00
2004	Leg NN Pour aide aux réfugiés.	100'000.00
	J. Marsh-Mayer Pour aide aux réfugiés.	741'655.60
	Leg NN Pour aide aux réfugiés.	30'719.30
2005	Leg Dr. G. & J. Guggenheim, Pour aide aux réfugiés.	200'000.00
2005/2007	Leg Stephanie Dickenstein, Pour aide aux réfugiés.	48'150.00
2005	Leg Jarndyce Foundation, Pour aide aux survivants de la Shoah nécessiteux en Suisse.	260'800.00
2007	Leg Henry H. Baum, Pour aide aux réfugiés.	47'965.85
2008	Leg Georg Galai, Birsfelden, Pour aide aux nécessiteux juifs	159'375.83

Rapport annuel du VSJF

VSJF

Comité

La composition du comité a changé depuis la dernière assemblée des délégués; il s'est réuni en deux séances au cours de l'exercice.

Les deux nouveaux membres du comité, Mme Carolyne Bollag et M. Samuel Gross se sont mis au courant rapidement et ont le mérite d'avoir accepté de prendre en charge des tâches importantes.

Administration

Mme Felice Dreyfuss, qui coordonne les différentes activités du VSJF, dirige le secrétariat et le travail administratif. Le secrétariat, qui s'occupe de toutes les tâches administratives, se trouve à la jonction de nombreuses activités. Coordonner des tâches sociales telles que la gestion du foyer pour les seniors et des devoirs surveillés n'est pas une mince affaire, Mme Felice Dreyfuss est également responsable des activités liées à l'asile.

Assistance sociale

Depuis le 1er juin 2008, M. Eran Simchi, ancien collaborateur de l'ICZ, dirige les services sociaux du VSJF. M. Eran Simchi est un travailleur social formé au conseil psychologique et social.

Ces derniers temps, nous constatons une augmentation de nouveaux cas sociaux, des personnes à qui le VSJF dispense des conseils et un soutien financier. Il s'agit surtout de familles nombreuses qui ont besoin d'aide dans leurs démarches auprès des autorités.

En tant que responsable des services sociaux, M. Eran Simchi a rendu visite aux communautés de Berne, Bâle et Genève. Ce fut



Gabrielle Rosenstein

l'occasion de discuter de quelques cas et de décider ensemble de l'aide à leur apporter. Cette manière de travailler renforce la collaboration du VSJF avec les communautés. La mission du VSJF consiste à apporter une aide immédiate à des personnes juives dans le besoin dans toute la Suisse. Nos versements mensuels et nos aides d'appoint pour les fêtes permettent de soulager beaucoup de souffrances. Mais beaucoup de gens ont besoin d'un soutien psychologique et social.

Communauté d'intérêts des travailleurs sociaux juifs (ISJS)

La Communauté d'intérêts des travailleurs sociaux juifs s'est réunie à Berne cette année. Il a été décidé que le VSJF assumerait l'organisation de l'ISJS. La planification pour la réunion suisse des seniors est en bonne voie.

Étude sur la pauvreté

Le rapport final de l'étude sur „La pauvreté juive en Suisse“, menée par la Haute école de travail social de Lucerne, n'est pas encore disponible. Les services sociaux des communautés ont reçu un rapport intermédiaire. Les données définitives seront fournies en avril 2009.

Intégration / Foyer pour seniors

- Les devoirs surveillés destinés à des enfants de migrants ont lieu trois fois par semaine au dernier étage de la maison du VSJF. Ces enfants reçoivent un soutien nécessaire pour répondre aux exigences du système scolaire. Environ 25 enfants en bénéficient actuellement. Ce sont des collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui ont la gentillesse de s'occuper d'eux.
- Vu les difficultés croissantes que rencontrent les jeunes sur le marché du travail, il est primordial qu'ils aient de bonnes connaissances de l'allemand et une bonne formation professionnelle. Grâce au financement généreux apporté par la Dorothea Gould Foundation, le VSJF peut démarrer un projet pilote pour l'intégration de jeunes personnes juives dans le besoin et leur proposer une formation leur donnant un avenir. Ce projet permet au VSJF d'encourager les gens à se débrouiller. Les premiers cours d'allemand ainsi qu'un cours

pour devenir employé de bureau, assorti d'un diplôme reconnu, sont organisés en collaboration avec l'école Bénédict; ils débiteront au printemps 2009.

- Le groupe juif d'anciens réfugiés russes se réunit une fois par mois au foyer des seniors. On y fait de la musique, on y discute et l'on y évoque des souvenirs. La maison Georg Guggenheim est aussi un lieu de réunion pour les seniors. Les rencontres, très appréciées, qui y sont organisées réunissent régulièrement entre 15 et 20 personnes. De nombreuses amitiés se tissent ainsi. Les activités du foyer des seniors sont entièrement financées par la fondation Dr. h.c. Emile Dreyfus, que nous tenons à remercier chaleureusement ici.

Aide aux survivants nécessiteux de l'Holocauste

Cette année, le VSJF participe à un programme spécial de la Claims Conference, destiné à des survivants de l'Holocauste nécessiteux.

Mme Jolana Gross, qui travaille quelques heures le mercredi pour le VSJF et connaît très bien cette problématique, apporte conseil et soutien aux survivants. Elle initie également M. Eran Simchi à cette activité. Nous lui sommes reconnaissants pour ce soutien. En novembre 2008, M. Eran Simchi a participé à un colloque organisé à Francfort, consacré à «la réception de la Shoah et ses effets sur la pratique».

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

En tant qu'œuvre d'entraide reconnue par la Confédération, le VSJF est membre de l'OSAR. C'est Mme Marta Knieža qui représente le VSJF au comité où se discutent toutes les questions relatives à l'asile et à la migration.

Asile – Représentation des œuvres d'entraide

Les personnes qui représentent le VSJF assistent aux auditions à Berne et à l'aéroport de Zurich, garantissant ainsi une procédure d'asile correcte. À Berne, le nombre d'auditions hebdomadaires a beaucoup augmenté durant l'année en cours, ce qui a porté leur nombre à près de 800 durant l'année. Vu que nous remplissons ce mandat à la demande de l'Office fédéral de la migration, la Confédération accorde une somme forfaitaire au VSJF.

À l'aéroport, les délais pour garantir aux requérants une assistance juridique sont particulièrement brefs. C'est un gros défi pour ceux qui coordonnent le travail des représentants de notre œuvre d'entraide.

Le VSJF offre des cours de formation continue à ses représentantes et représentants, afin de les préparer à leur tâche. Cette année, ces cours étaient centrés sur le thème des femmes, victimes de la traite des femmes, qui se retrouvent en procédure d'asile.

Les quelques départs annoncés pour 2009 parmi les étudiante-s représentant le VSJF nous ont incité à lancer une campagne de recrutement en automne, qui a eu du succès. Actuellement les personnes qui représentent le VSJF sont au nombre de 27. Sans leur engagement et leur disposition à se perfectionner, le VSJF ne pourrait pas assumer cette tâche fondamentale. Nous les remercions pour la qualité de leur travail.

Archives suisses d'histoire contemporaine

Au cours de l'exercice, nous avons continué à collaborer avec les Archives suisses d'histoire contemporaine dans un climat de confiance réciproque. Que M. Gregor Spuhler et M. Uriel Gast soient ici remerciés pour la sollicitude dont ils font preuve envers le VSJF.

Organes du VSJF 2008

Mars 2009

Comité directeur VSJF

Gabrielle Rosenstein, GL, Küsnacht, présidente

Peter Neuhaus, Zurich, trésorier

Carolynne Bollag, Zurich

Martina Frank, Bâle

Samuel Gross, Zurich

Tamar Merlin, Berne

Bureau central du VSJF

Heini Bloch, comptabilité

Felice Dreyfuss, secrétariat, administration du domaine de l'asile

Marta Knieža, responsable du domaine de l'asile

Eran Simchi, chef du service social

Esther Rychla, étudiante, suppléance et assistance

Compte rendu du VSJF

Compte annuel du VSJF 2008

Recettes

	Clôture 2007 CHF	Budget 2008 CHF	Clôture 2008 CHF	Budget 2009 CHF
Réfugiés:				
Office fédéral des Réfugiés				
- Quote-part des frais d'audition	126'280.10	130'000.00	211'075.15	230'000.00
Subventions projets aide aux écoliers	2'500.00	3'000.00	4'500.00	5'000.00
FSCI - Cotisations des membres	203'420.00	203'000.00	200'727.00	203'000.00
Dons de la Fondation Dr. h. c. Emile Dreyfus				
- Foyer pour personnes âgées	40'000.00	40'000.00	35'000.00	30'000.00
Dissolution de legs pour victimes Shoah	28'357.20	0.00	0.00	0.00
Dissolution de legs et de fonds	0.00	0.00	96'643.28	0.00
Dons	12'548.20	0.00	8'098.92	0.00
PC cours pour des personnes âgées	100.00	0.00	0.00	0.00
Loyers Dreikönigstrasse 49	37'980.00	38'000.00	35'740.00	38'000.00
Intérêts et rendement des titres	211'960.77	180'000.00	206'213.17	225'000.00
Résultats des titres net	186'944.65	158'000.00	0.00	0.00
Total recettes	850'090.92	752'000.00	797'997.52	731'000.00

Dépenses

	Clôture 2007 CHF	Budget 2008 CHF	Clôture 2008 CHF	Budget 2009 CHF
Soutien aux indigents juifs	90'206.20	127'000.00	116'211.65	120'000.00
Aide à nos protégés:				
- de l'ex URSS	11'740.40	20'000.00	8'410.05	6'000.00
- de Bosnie	7'660.00	3'000.00	2'150.00	3'000.00
- d'Iran/Roumanie	1'691.40	2'000.00	1'105.40	2'000.00
Rencontre des personnes âgées	0.00	0.00	800.00	0.00
Aide aux victimes Shoah (action VSJF)	28'357.20	0.00	0.00	0.00
Projets aide aux écoliers	25'773.20	30'000.00	29'922.25	30'000.00
Demandeurs d'asile, frais lors des auditions	70'669.10	110'000.00	144'925.30	145'000.00
Bureau de conseil pour demandeurs d'asile	10'000.00	15'000.00	10'000.00	10'000.00
Collecte pour juifs d'Argentine	2'350.00	0.00	1'050.00	0.00
Total de subsides et frais d'organisation	248'447.50	307'000.00	314'574.65	316'000.00
Salaires	221'578.95	220'000.00	217'814.25	230'000.00
Autres frais d'administration	85'252.30	140'000.00	102'765.11	120'000.00
Commissions bancaires	36'088.80	0.00	55'061.42	0.00
Pertes des titres	0.00	0.00	34'637.37	0.00
Foyer pour personnes âgées	35'069.30	35'000.00	30'500.45	35'000.00
Amortissements/ajustement de valeur	157'414.07	40'000.00	22'644.27	20'000.00
Cotisation à l'Archive d'Histoire ETH Contemporaine	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
- Etude « Pauvreté de la population juive en Suisse »	51'240.00	0.00	0.00	0.00
- Symposium Tamach	0.00	0.00	5'000.00	0.00
- Openair	5'000.00	0.00	5'000.00	0.00
Total dépenses	850'090.92	752'000.00	797'997.52	731'000.00

Bilan du VSJF 2008

Actif

	31.12.2007 CHF	31.12.2008 CHF
Liquidités		
Caisse	2'267.94	3'879.87
Comptes de chèques postaux	28'882.46	103'087.02
Avoirs en banque – courants	103'072.35	703'548.88
Comptes de placements	190'000.00	881'166.00
	<u>324'222.75</u>	<u>1'691'681.77</u>
Débiteurs et Avoirs		
Débiteurs – autres	1'391.00	16'900.00
Administration fédérale des contributions – avoirs impôts anticipés	11'109.27	9'852.88
Actifs transitoires	74'221.45	109'778.05
Prêts – VSJF	16'650.00	10'000.00
	<u>103'371.72</u>	<u>146'530.93</u>
Titres		
Titres*	5'609'457.19	4'212'635.75
	<u>5'609'457.19</u>	<u>4'212'635.75</u>
Total actif circulant	6'037'051.66	6'050'848.45
Mobilier, installations d'exploitation	2.00	2.00
Équipements Immobiliers	1.00	2.00
Immobilier**	1'886'501.56	1'886'501.56
Total actif immobilisé	1'886'504.56	1'886'505.56
Total actif du VSJF	7'923'556.22	7'937'354.01
Avoirs administrés fiduciairement		
Avoirs en banque:		
- Titres des protégés	8'157.55	8'157.55
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	5'502.15	5'549.40
	<u>13'659.70</u>	<u>13'706.95</u>
Total actif du VSJF -- fonds et dépôts administrés fiduciairement	7'937'215.92	7'951'060.96

* Valeurs marché 2007: CHF 7'093'238.19

* Valeurs marché 2008: CHF 4'212'635.75

** Valeur de l'assurance immobilière 2008 CHF 1'959'400 (2007 : CHF 1'818'000)

Passif

	31.12.2007 CHF	31.12.2008 CHF
Fonds étrangers		
Créanciers	60'213.00	26'539.55
Autres dettes	32'735.03	11'118.69
Passifs transitoires	10'779.82	27'134.85
Réserves	70'000.00	60'000.00
	<u>173'727.85</u>	<u>124'793.09</u>
Capital de fonds		
Fonds	444'482.89	443'282.89
Legs	5'805'345.48	5'869'278.03
Donations pour Dr. G. Guggenheim-Haus	1'500'000.00	1'500'000.00
	<u>7'749'828.37</u>	<u>7'812'560.92</u>
Fonds propres		
Report de l'année précédente	0.00	0.00
Résultat de l'année	0.00	0.00
Total passif du VSJF	7'923'556.22	7'937'354.01
Fonds et dépôts administrés fiduciairement		
- Dépôts/Titres des protégés	8'157.55	8'157.55
- Dépôts de garantie de loyer, réfugiés	5'502.15	5'549.40
	<u>13'659.70</u>	<u>13'706.95</u>
Total passif du VSJF -- fonds et dépôts administrés fiduciairement	7'937'215.92	7'951'060.96

Fonds et Legs du VSJF 2008

	Solde au 31.12.2007	Recettes	Dépenses	Solde au 31.12.2008
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds VSJF en général				
Bien en déshérence	68'044.04	0.00	0.00	68'044.04
Fonds «R»	139'646.39	0.00	1'200.00	138'446.39
Réfugiés juifs en transit	26'222.15	0.00	0.00	26'222.15
Réfugiés russes	119'418.25	0.00	0.00	119'418.25
Collecte Iran	44'129.50	0.00	0.00	44'129.50
Collecte pour les victimes de la Shoah en Suisse	14'730.86	0.00	0.00	14'730.86
Collecte Fonds Keren	32'291.70	0.00	0.00	32'291.70
Total Fonds VSJF	444'482.89	0.00	1'200.00	443'282.89

à reporter	444'482.89	0.00	1'200.00	443'282.89
-------------------	-------------------	-------------	-----------------	-------------------

	Solde au 31.12.2007	Zugänge	Abgänge	Solde au 31.12.2008
	CHF	CHF	CHF	CHF
Report	444'482.89	0.00	1'200.00	443'282.89
Legs – VSJF (en général)				
Fonds Otto Erich Heynau	240'785.05	0.00	89'830.11	150'954.94
Alice Adelheid Meyer	787'664.40	0.00	0.00	787'664.40
Lilly Sommerfeldt	25'000.00	0.00	0.00	25'000.00
Dr. Ch. Schein	66'105.10	0.00	0.00	66'105.10
Caroline Waeckerlin	2'312.89	0.00	0.00	2'312.89
Liselotte Goldstein héritiers	93'089.00	0.00	0.00	93'089.00
Johannes Trust	36'825.80	0.00	0.00	36'825.80
George W. Rose	3'342'672.49	0.00	0.00	3'342'672.49
Rosa Kartagener-Intrator	10'000.00	0.00	0.00	10'000.00
I. Marsh-Mayer	741'655.60	0.00	0.00	741'655.60
Legs NN - Diverse	163'119.30	0.00	5'613.17	157'506.13
Dr. G. & J. Guggenheim	200'000.00	0.00	0.00	200'000.00
Stephanie Dickenstein	48'150.00	0.00	0.00	48'150.00
Henry H. Baum	47'965.85	0.00	0.00	47'965.85
Georg Galai	0.00	159'375.83	0.00	159'375.83
Total legs VSJF	5'805'345.48	159'375.83	95'443.28	5'869'278.03

Total fonds et legs	6'249'828.37	159'375.83	96'643.28	6'312'560.92
----------------------------	---------------------	-------------------	------------------	---------------------

Composition des titres au 31 décembre 2008

Obligations	3'596'765.75
Actions	341'390.00
Placements divers	274'480.00
Titres total	4'212'635.75

Rapport de l'organe de révision
 sur le contrôle restreint
 à l'Assemblée des délégués de
 Union Suisse des Comités d'Entraide Juive (VSJF)
 Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes ainsi que l'annexe) des Union Suisse des Comités d'Entraide Juive (VSJF) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme d'audit suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des procédures de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers AG


 Patrick Balkanyi
 Expert-réviseur
 Réviseur responsable


 Urs Meienberger
 Expert-réviseur

Zurich, le 9 février 2009

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes ainsi que l'annexe)

Fondation MEMORIAL de la Fédération suisse des communautés israélites, Zurich

Compte annuel 2008

Recettes

	2007 CHF	2008 CHF
Revenus des titres	112'633.85	11'707.38
Total	12'633.85	11'707.38

Dépenses

	2007 CHF	2008 CHF
Paiements statutaires	5'500.00	3'000.00
Frais de banque	3'249.00	1'739.60
Baisse des titres réalisée et non réalisée	381.15	30'971.75
Autres frais	2'293.91	2'117.80
	<u>11'424.06</u>	<u>37'829.15</u>
Excédent de recettes/dépenses	1'209.79	-26'121.77
Total	12'633.85	11'707.38

Bilan* au 31 décembre 2008

Actif

	2007 CHF	2008 CHF
Avoir en banque - Compte courant	7'139.20	28'297.30
Avoir en banque - dépôt	50'000.00	0.00
Admin. féd. des contributions		
Avoir impôts anticipés	3'366.80	2'446.43
Prêt exempt d'intérêts à la FSCI, Zurich	75'000.00	75'000.00
Titres	296'649.50	300'290.00
Total actifs	432'155.50	406'033.73

Passif

	2007 CHF	2008 CHF
Capital de la fondation		
Solde au 1.1.2007 resp. 1.1.2008	430'945.71	432'155.50
Excédent de recettes/dépenses 2007 resp. 2008	1'209.79	-26'121.77
	<u>432'155.50</u>	<u>406'033.73</u>
Total passifs	432'155.50	406'033.73

* Sous réserve de l'approbation par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne

Secrétariat FSCI

Fédération suisse des
communautés israélites FSCI

Gotthardstrasse 65
Case postale 2105
8027 Zurich

Téléphone +41 (0)43 305 07 77
Fax +41 (0)43 305 07 66

E-Mail info@swissjews.org
Website www.swissjews.org

Bureau central du VSJF

Union suisse des comités
d'entraide juive, VSJF
Dr. Georg Guggenheim-Haus

Dreikönigstrasse 49
Case postale 2169
8027 Zurich

Téléphone +41 (0)44 206 30 60
Fax +41 (0)44 206 30 77

E-Mail info@vsjf.ch
Website www.vsjf.ch

Dieser Jahresbericht erscheint auch in deutscher Sprache.
Er kann beim Sekretariat des SIG bezogen werden:
Gotthardstrasse 65, Postfach 2105, 8027 Zürich

Éditeur: Fédération suisse des communautés
israélites, Zurich 2009

Graphisme
mise en page: Hanjo Kunzelmann, DER-WERBER.CH, Bâle
Photos: [Vivianne Berg](#)
Impression: Kurt Fankhauser AG, Bâle
ISSN: [1424-2028](#)